



Paris, le 23 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Simplification des démarches des Français : Marisol TOURAINE lance le site Internet *Mesdroitssociaux.gouv.fr* *Vos droits sociaux en un seul clic*

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, lance aujourd'hui le site Internet *Mesdroitssociaux.gouv.fr*, pour faciliter l'accès aux droits sociaux et simplifier les démarches des Français. Ce portail permet à chacun d'accéder à ses droits en matière de protection sociale et d'emploi, sur un site unique. Les Français peuvent désormais consulter leurs droits et effectuer leurs démarches en un seul clic, qu'ils soient salariés, indépendants, retraités ou sans activité.

Mesdroitssociaux.gouv.fr est un portail destiné à tous les assurés sociaux, conçu pour faciliter la compréhension de leurs droits et simplifier leurs démarches. Il offre un accès personnalisé aux droits de chaque assuré en matière de protection sociale et d'emploi (santé, famille, logement, solidarité, retraite, emploi). En s'identifiant via *FranceConnect*, chaque assuré peut accéder à l'ensemble de ses droits sociaux, naviguer d'un droit social à l'autre sur un même portail, effectuer facilement ses démarches en ligne (une estimation multi-prestations, une demande de prestation, etc.), en un seul clic.

Le portail évoluera progressivement pour étendre le périmètre des droits, accroître le nombre d'assurés concernés et proposer de nouveaux services (notifications sur les droits et les démarches à effectuer ; partage des informations entre les différents organismes, etc.).

Depuis 2012, Marisol TOURAINE a pris de nombreuses mesures pour permettre aux Français d'accéder à des informations claires et fiables, et de simplifier leurs démarches, en particulier :

- le site *info-retraite.fr* permet à tous les Français de disposer d'un compte personnel pour connaître ses droits et estimer le montant de sa retraite ;
- sur *lassuranceretraite.fr*, les assurés du régime général peuvent désormais effectuer une demande de retraite en ligne ;
- le portail *pour-les-personnes-agees.gouv.fr* permet depuis décembre 2016 de comparer les prix d'hébergement en EHPAD et de calculer ce qu'il reste à payer à la fin du mois ;
- le site *medicament.gouv.fr* met à la disposition des Français des informations claires sur les spécialités pharmaceutiques commercialisées sur le marché français ;
- le prototype du site et de l'application mobile *sante.fr*, lancé en Ile-de-France, propose un accès unique vers des informations fiables sur la santé, un compte personnel, un moteur de recherche, un service de notifications et un annuaire exhaustif.

« *J'ai souhaité créer ce portail qui représente une véritable révolution pour les assurés : ils n'auront plus besoin de consulter plusieurs sites pour connaître leurs droits ou effectuer leurs démarches. Avec un accès personnalisé, mon objectif est d'accroître le recours aux droits sociaux et de rendre le système plus accessible et compréhensible pour tous* », a déclaré Marisol TOURAINE.

Contact presse :

Cabinet de Marisol TOURAINE : 01 40 56 60 65 – cab-ass-presse@sante.gouv.fr